STAGE LONG

Option :
Didactique
Cycle : Master
Finalité : en enseignement section 5
Bloc :
Quadrimestre : 2
Volume horaire : 225
Crédit : 15
Pondération :
Obligatoire : oui
Langue d'enseignement : français
Lieu : Rue des Anglais 4000 LIEGE
Enseignants : Vincent NAMOTTE v.namotte@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

• comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;

• s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

• maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

• maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

• prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci;

• agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers:

la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ; la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dan ses apprentissages ;

la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs,besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

• maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

• prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;

• créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues;

• gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante;

les compétences du praticien réflexif. Ces compétences se traduisent les capacités suivantes:

lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

• construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

Élaborer des préparations de leçons conformes aux consignes pédagogiques

Planifier les apprentissages en fonction des objectifs définis

Justifier ses choix didactiques à l'aide de concepts pédagogiques

Observer et analyser les pratiques enseignantes

S'informer sur les projets éducatifs et les règlements des écoles de stage

Rédiger un rapport de stage structuré et conforme

Adopter une posture réflexive sur sa pratique

Respecter les règles de déontologie et les exigences institutionnelles

Gérer le groupe classe et ses particularités

De développer une expertise de sa matière ainsi que de sa transposition didactique

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

L'étudiant alternera le travail à domicile, le travail de co-enseignement, d'enseignement en autonomie et la participation aux facettes collégiales du métier et à la vie de l'école.
Ce stage est une véritable immersion dans le lieu de stage. Il alterna ses heures de stage(s) avec des heures d'accompagnement en formation initiale faisant de ces deux espaces, un terreau permanent au sein duquel la collaboration, l'innovation, la réflexivité, l'accomplissement personnel se développeront et interagiront.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Les stages sont en rapport étroit avec le cours de didactique. L'ensemble des contenus visés dans le cours de didactique sont activés lors des périodes de stage.

Un dossier de stage est mis à disposition dès le début de l'année et définit les conditions d'organisation etde collaboration ainsi que les attendus sous la forme de critères d'évaluation.

La ventilation des stages en enseignement se fait comme suit avec un cota en autonomie face classe à respecter:

Participatif – scolaire 1 (SEC ou HR)
Durée : 30h

Participatif – scolaire 2 (SEC ou HR)
Durée : 30h

→ un seul stage en horaire réduit est possible, un stage a minima dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice doit être presté.

Le reste des heures à prester étant alloué au co-enseignement, aux aspects transversaux, à la préparation et aux autres dimensions prévues par le décret. Un projet parascolaire (20h) est à y intégrer.

L'étudiant est évalué par les membres de l'équipe et par les maîtres de stage grâce à un rapport spécifique présenté préalablement à l'étudiant.
Le rapport du maître de stage est essentiellement indicatif lors de la délibération.

→ Le volume horaire prévu doit être presté sous peine d'annulation du stage.

→ En cas de manquement grave (comportemental, déontologique, didactique) l'équipe peut notifier un arrêt de stage.

→ les stages se déroulent en Fédération Wallonie Bruxelles sauf dérogation explicite et en langue française selon une convention établie.

L'évaluation se fera en conseil réunissant les superviseurs sur base des critères utilisés dans la grille d'évaluation de stage et connus de l'étudiant et sur le rapport spécifique des/ du MDS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.